

barre fixe, une corde lisse, une épée ou un boxing-bag pas plus qu'une paire d'haltères. Vous savez ou non vous en servir. Ces objets n'ont pas d'individualité. L'individualité de celui qui s'en sert est entière et libre de se manifester sans entrave. Pour les mêmes raisons et parce que les responsabilités y sont encore plus délicates à établir et, partant, plus redoutables à encourir, il ne faut pas se mêler du tir. Plus tard, quand la pratique des sports à l'hôtel sera entrée dans les mœurs, quand personne ne s'étonnera plus de ce mariage, aujourd'hui si inattendu, entre la vie musculaire et la vie d'hôtel, les inconvénients que nous signalons perdront beaucoup de leur gravité. Jusque-là il est sage de s'en tenir à ce que nous venons d'indiquer. La gymnastique individuelle, escrime, bain d'air, camping, voilà les quatre points cardinaux de l'orientation nouvelle. Que les hôteliers qui le peuvent s'engagent dans cette voie. Nous doutons fort qu'ils aient à s'en repentir.

CHRONIQUE DU MOIS

Duel de races.

Ce qui s'est passé aux Etats-Unis à la suite du fameux match de boxe Jeffries-Johnson est extrêmement instructif et prête à réflexions aux points de vue historique et social. Mais au point de vue sportif, on peut le résumer d'un seul mot : c'est bonteux. Après cela, il se trouvera sans doute des paradoxeurs comme le transatlantisme en produit volontiers pour voir dans ces manifestations extravagantes l'indice d'un esprit sportif exacerbé par sa propre vigueur. Nous croyons bonnement, nous autres, que le spectacle auquel l'univers vient d'assister est au contraire l'un des plus anti-sportifs qui puissent être et par cette seule raison qu'on n'a jamais rien vu de plus lâche. Eh quoi ! parce qu'un nègre est sorti victorieux d'un de ces combats qui seraient sublimes si ils avaient lieu à huis-clos et sans profit pour personne, mais dont l'organisation mercantile rend l'immoralité vraiment scandaleuse — il se trouve des blancs assez dépourvus de tout sentiment d'honneur pour se jeter sur de malheureux noirs désarmés, coupables

peut-être d'avoir exprimé bruyamment leur joie ! Certains du reste n'étaient coupables de rien du tout puisqu'au nombre des victimes s'est trouvée, disent les gazettes, une pauvre servante à qui l'exploit de Johnson était assurément fort indifférent. On en a profité de plus pour tirer de leur prison et exécuter sans jugement des inculpés dont la justice régulière est peut-être réduit à néant l'acte d'accusation. Tout cela est fort vilain et la morale, c'est que l'Amérique sportive doit au plus tôt travailler à réagir contre l'organisation de prétendues réunions de sport où tous les instincts se font jour, y compris la bestiale cruauté qui somnole au tréfonds de l'humanité mais d'où seul le sentiment sportif avec sa loyauté traditionnelle et ses coutumes chevaleresques demeure toujours absent. Le prize-fight a assez duré. Il est temps d'en finir avec cette ignominie.

Le mépris de la mort.

C'est l'Europe qui reconforte à regarder. Les spectacles sportifs y prouvent un sang-froid croissant, le calme de la vraie force et de la vraie conviction. Sans doute les cavaliers ne descendent pas de cheval parce que l'un d'eux a culbuté à l'obstacle. Mais tout de même avec une monture encore aussi imparfaitement dans la main que l'est l'aéroplane, il y a une jolie cranerie à s'envoler au moment même ou un nouvel Icare vient de tomber et de payer de sa vie l'audace de sa noble ambition. Or il n'apparaît pas qu'à Reims notamment — ni ailleurs non plus — la chute mortelle d'un aviateur ait provoqué la plus légère hésitation parmi les camarades de la victime. Au contraire, ils semblèrent excités par le contact immédiat du danger et la vue de l'accident et de ses terribles conséquences eut pour effet d'aiguillonner leur énergie. Voilà bien comment les choses doivent se passer entre hommes.

Défense aux femmes.

Mais à ce jeu là les femmes ne doivent pas être admises. La chute à ce même meeting de Reims d'une courageuse aviatrice, madame de Laroche, jeta une note d'horreur et, si l'on peut employer ce mot, de « contre-naturisme » sur l'assemblée. Per-

met-on aux femmes de monter en course et, s'il se présentait des jockeys féminins, les verrait-on tranquillement des tribunes se fracasser la tête ? Admettrait-on que des équipes féminines se disputassent un prix de polo ou de football ?... Non, n'est-ce pas ?... Alors. Le respect de la liberté individuelle ordonne que l'on n'intervienne pas dans les actes privés et si une femme veut monter en aéroplane, aucun gendarme ne doit l'en empêcher. S'il y a des brevets préalables à décerner, admettons même que des femmes soient admises à l'examen mais, dans des concours publics, leur participation doit être absolument interdite. Il est indécent que l'assistance risque de voir se briser sous ses yeux un corps de femme. Si endurcie d'ailleurs que soit une « sportswoman » son organisme n'est pas de taille à supporter certains choes. Ses nerfs dominant ses muscles, la nature l'a ainsi voulu. Enfin, la discipline égalitaire qu'on fait peser pour le bon ordre et la bonne tenue du meeting sur les concurrents mâles risque d'être atteinte et rendu inapplicable par la participation féminime. Pour tous ces motifs d'ordre pratique aussi bien que d'ordre sentimental, il est infiniment désirable qu'un règlement léonin soit établi à bref délai.

Palais des sports.

Berlin, qui avait déjà un « palais de glace », dont l'énormité dépasse tout ce qui existe ailleurs en ce genre, va posséder un « palais des sports » qui détiendra également le record. Il s'élèvera dans Potsdamerstrasse. L'énorme façade aura un aspect un peu lourd mais imposant, de ce style qu'on pourrait appeler grand Frédéric et qui évoque à la fois le palais et la caserne. On y pourra pratiquer tous les sports : sports équestres, natation, gymnastique, lawn-tennis, escrime, cyclisme, tir.

Le « Hohenzollern-Palast » — tel sera le nom de l'établissement — sera encore aménagé de façon à y tenir des expositions sportives. Enfin, ce qu'on ne saurait trop louer, des oratorios y seront chantés par des milliers de voix. Le sport ainsi y voisinera fraternellement avec le chant-choral. Le Comité International Olympique qui entend demeurer strictement étranger à toutes les entreprises de ce genre, ne pouvait manquer de saluer celle-ci, tant à cause de l'ampleur vraiment exceptionnelle de son programme

que parce que, dans ce programme, une place considérable est faite à l'art, précisément sous la forme préconisée par la Conférence tenue à Paris, à la Comédie-Française, sous les auspices du Comité International (Mai 1906), dans le but de renouer des liens durables entre les sports, les arts et les lettres,

Le prix d'un athlète.

On a calculé le prix de revient du soldat. Il coûte à l'Allemagne, paraît-il, 1151 francs par an; à l'Italie, 1122 ; à la France, 994 ; à l'Autriche, 960 ; à la Russie, 719. Il serait assez curieux d'établir le prix de revient d'un athlète, d'après les différentes spécialités sportives pratiquées par lui. Cela reviendrait à fixer ce que coûtent les sports et peut-être constaterait-on que, dépouillés des frais parasites qui les grugent, ils arriveraient à coûter fort peu.

PARTIE OFFICIELLE

BULLETIN DU COMITÉ

INTERNATIONAL OLYMPIQUE

Le « collègue des Bourgmestre et Echevins » de l'administration communale de la ville de Luxembourg a adressé la lettre suivante au président du comité :

« Monsieur le Président.

« Nous avons été très sensibles au grand honneur que le Comité International Olympique a fait à notre ville en lui conférant la Médaille Olympique dont nous apprécions la valeur. Nous attendons avec grand intérêt cette médaille qui sera toujours le trait d'union entre notre muni-